

« Réussite pour tous » un dispositif pour lutter contre le décrochage scolaire en Ile- de-France

07 Mai 2014

Jacques Bonnisseau - Chef de service des actions éducatives, Région Ile-de-France



A travers « Réussite pour tous », la Région finance chaque année en Ile-de-France une centaine de projets visant à prévenir le décrochage scolaire et à re-scolariser les élèves décrocheurs.

« Le dispositif Avenir jeunes, mis en place pour le public des missions locales, peut bénéficier à des jeunes de Réussite pour tous. »

« Réussite pour tous » a aujourd'hui plus de 10 ans. Pourquoi avoir créé ce dispositif ?

« Réussite pour tous » a été lancé en 1999-2000, suite au constat que le décrochage scolaire était un phénomène structurel, s'inscrivant dans la durée. Il s'agissait aussi de pouvoir mieux articuler les missions du Conseil Régional, en charge de la formation professionnelle et de l'apprentissage, avec celles de l'Education nationale, responsable de l'enseignement dans les lycées. L'idée était d'intervenir autant que possible en amont du décrochage grâce à ce dispositif partenarial reposant sur la charte « Réussite pour tous », signée avec les trois académies d'Ile-de-France et, pour l'enseignement agricole, la Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Driaaf).

Quelle est son ampleur ?

« Réussite pour tous » est financé à hauteur de 1,8 million d'euros par an. Il concerne chaque année près de 20 000 élèves franciliens, dont 7 500 à 8 000 élèves qui bénéficient d'une prise en charge individuelle. Chaque année, entre 110 et 140 projets sont financés, c'est-à-dire qu'environ 1 lycée francilien sur 5 propose un projet.

Comment le financement est-il mis en œuvre ?

La Région lance chaque année un appel à projet auprès des lycées, pour financer des actions visant à prévenir les situations de décrochage, ou à offrir à des élèves ayant déjà décroché la possibilité de reprendre une formation. A ce titre, la Région intervient seulement en appui : la mission de lutte contre le décrochage scolaire reste pilotée par les lycées. Ce sont leurs équipes qui nous font part de leurs besoins pour développer des initiatives pédagogiques, le dispositif permettant de compléter les ressources disponibles en interne.

Quels types de projets peuvent être financés ?

Le premier projet financé par « Réussite pour tous » était le micro-lycée de Sénart [1], c'est assez symbolique. Mais il peut s'agir de projets très variés. Nous les avons rassemblés dans trois grandes catégories. Ceux tout d'abord visant à « acquérir les outils pour réussir », qui permettent par exemple de financer un complément de formation pour les élèves ayant des difficultés dans la maîtrise du français, ou encore un entretien avec un psychologue afin de reconstruire l'estime de soi. La catégorie « construire son projet » ensuite, qui regroupe toutes les actions contribuant à élargir le regard du lycéen pour construire un projet scolaire et professionnel. Enfin, « reprendre une formation » concerne les actions en faveur de la re-scolarisation des élèves décrocheurs. Cela permet de financer notamment le fonctionnement des structures de raccrochage comme les micro-lycées, le Pôle innovant lycéen à Paris, ou le dispositif Nouvelles chances en Seine-Saint-Denis. Intervient là aussi une dimension que la Région a souhaité développer, qui est celle du soutien aux actions menées par les structures de l'Education nationale que sont les plateformes Foquales [2], ainsi qu'aux actions menées par plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs.

Existe-t-il des articulations entre « Réussite pour tous » et d'autres dispositifs régionaux ?

Oui, par exemple le dispositif Avenir jeunes, mis en place pour le public des missions locales, peut bénéficier à des jeunes de « Réussite pour tous ». Chaque année, un certain nombre de jeunes pris en charge par la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS, ex-MGI) va ainsi pouvoir s'inscrire dans les Espaces dynamiques d'insertion (EDI) et les Pôles de projet professionnel (PPP). Il est possible de s'appuyer aussi sur le dispositif de l'accès à l'apprentissage. « Réussite pour tous » fait alors le lien entre la MLDS et le CFA. L'idée est de mobiliser tous les moyens disponibles pour créer des parcours sécurisés pour les jeunes.

Propos recueillis par Raphaëlle Pienne (mars 2014)

Tags : [décrochage scolaire](#) [3] | [Ile-de-France](#) [4] | [dispositif](#) [5]